

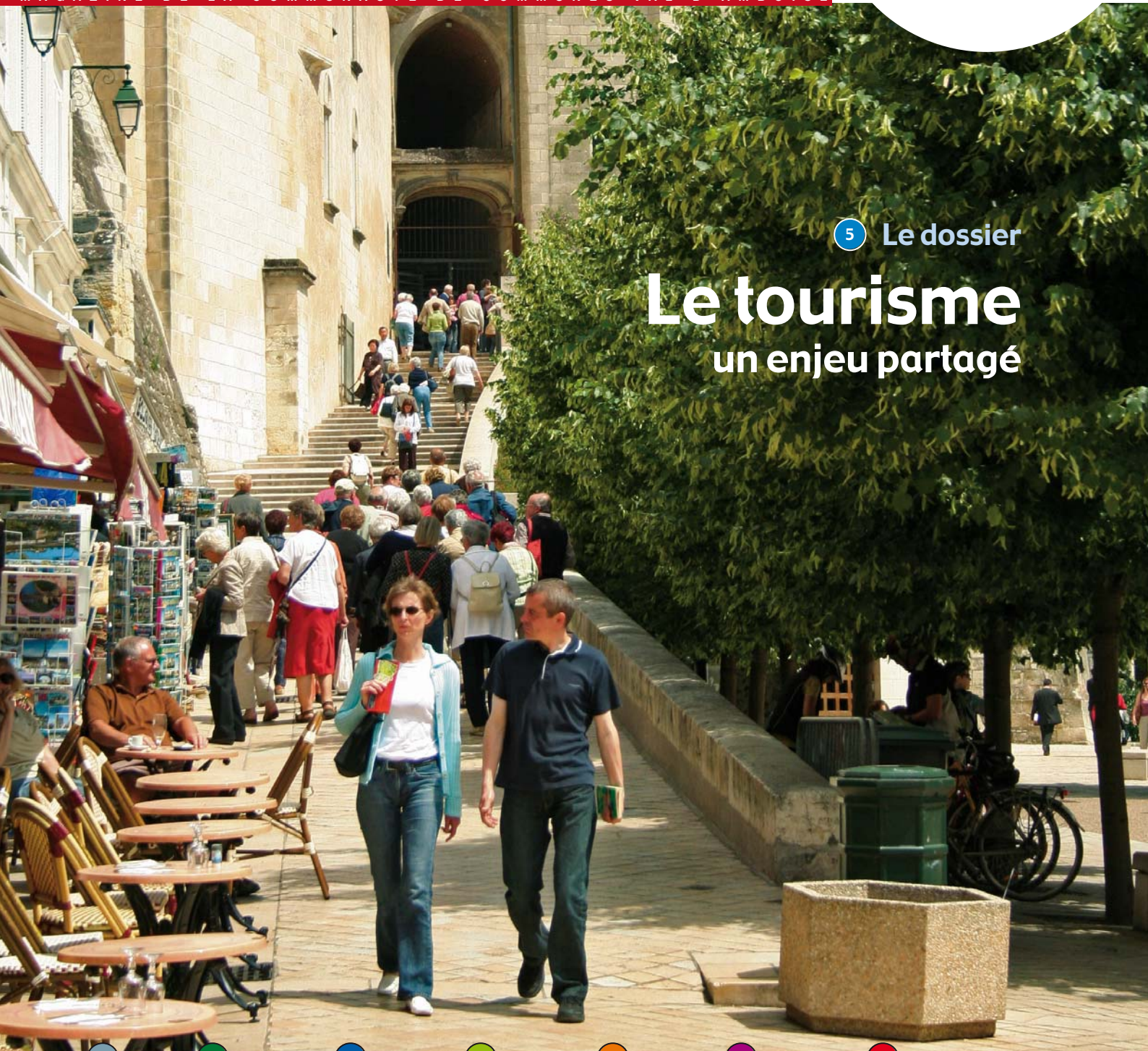
Val d'Amboise

ÉTÉ 2007 - NUMÉRO 14

MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VAL D'AMBOISE

5 Le dossier

Le tourisme un enjeu partagé



2 **Edito**

3 **L'actu en revue**

Les premiers "lauréats" de l'Apeva

8 **Conseils communautaires**

Comptes rendus des conseils des 29 mars et 10 mai 2007

11 **Val d'Amboise pratique**

Nouvelles conditions d'accès à la déchetterie

12 **Travaux**

L'année 2007 ... en chantiers

16 **A découvrir**

Un service d'expertise et de contrôle : le SPANC

18 **Une page d'histoire**

Les lieux-dits de Cangey



VAL D'AMBOISE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



Edito

Notre magazine paraît tous les trois mois ; ainsi, chaque trimestre, vous êtes informés, de par notre source, de la vie de notre communauté de communes Val d'Amboise.

Entre temps, ce sont les medias, et plus

particulièrement la presse locale, qui y pourvoient.

La presse locale dispose pour cela de divers moyens : l'information par le compte rendu des débats de nos réunions publiques ou la diffusion des communiqués transmis par notre service communication, mais aussi les commentaires que lui inspirent certains faits.

Cela s'exprime parfois dans le journal local par des encadrés polémiques. La presse est dans son rôle, mais qu'en est-il de vous, lecteur ? N'avez-vous pas tendance à retenir le commentaire subjectif plutôt que les faits tangibles ? Si tel est le cas, vous devez penser qu'Amboise et ses environs ne sont que le siège de différends entre communautés ou entre élus.

Détrompez-vous : ce magazine vous apportera la preuve du contraire.

L'activité communautaire est incessante et dépasse les clivages. Elle n'a pas été perturbée durant les quatre mois de la période électorale, et nous ferons en sorte qu'elle ne le soit pas d'ici les prochaines élections, municipales et cantonales. En effet, la tâche est importante : en économie et en aménagement en

particulier, l'activité est incessante. A la Boitardière, l'aménagement du secteur de la Girardière débute. A Saint-Maurice, le permis de construire de futurs espaces commerciaux et tertiaires a été déposé, et les études inhérentes à la réhabilitation de l'ancienne fonderie Mabile et ses abords suivent leur cours. En économie encore, les premières aides Apeva viennent d'être allouées.

Concernant la petite enfance, le dossier du permis de construire du futur multi-accueil nord avance. Dans le domaine du logement social, en faveur des jeunes dans le cas présent, la communauté de communes se prépare à reprendre le foyer jeunes travailleurs d'Amboise dans le cadre d'un contrat d'objectifs avec l'association responsable de sa gestion.

Le développement du tourisme, gros employeur local, est également au cœur des préoccupations : les boucles cyclables initiées par le Pays Loire Touraine se dessinent dans nos communes, et un déplacement de l'office de tourisme Val d'Amboise dans de nouveaux locaux est envisagé.

Voilà pour le conseil communautaire de quoi travailler dans l'intérêt de la communauté et dans l'intérêt de ses habitants, dont vous faites partie.

Pierre Bordier,

Président

Val d'Amboise info n°14 Été 2007

Magazine trimestriel d'informations édité par le service communication de la **communauté de communes Val d'Amboise**

Communauté de communes Val d'Amboise

Amboise, Cangey, Chargé, Nazelles-Négron, Neuillé-le-Lierre, Noizay, Pocé-sur-Cisse, Saint-Règle, Souvigny-de-Touraine

Adresse postale : BP 308
37403 Amboise Cedex

Bureaux : 9 bis rue d'Amboise
Nazelles-Négron

Tél : 0 247 234 744 - Fax : 0 247 234 750
Courriel : valdamboise@cc-valdamboise.fr

Directeur de la publication :

Claude Courgeau

Rédactrice en chef : Sandra Lagedamon

Conception / mise en pages : Projectil

Rédaction : Sandra Lagedamon

Remerciements à Huguette Delaine, aux services de Val d'Amboise et au service communication de la ville d'Amboise pour leur contribution.

Comité de lecture : Chantal Alexandre, Alain Fougeron, Pierre Bordier, Colette Bourreau, Claude Courgeau

Photos : service communication de Val d'Amboise, service communication de la ville d'Amboise, office de tourisme Val d'Amboise, Jean-Claude Louet

Illustrations / infographie : SCP Babin-Chevaye & Fournier architectes, services techniques de Val d'Amboise

Impression : Numeriscann 37

Distribution : DPC (Amboise), communes

Tirage : 11 000 exemplaires

ISSN : 1953-0765

Contactez les services et structures de Val d'Amboise



VAL D'AMBOISE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Services de la communauté de communes

9 bis rue d'Amboise à Nazelles-Négron

Accueil du public : du lundi au vendredi
de 9h à 12h00 et de 13h30 à 16h30.

Accueil

Secrétariat général

Services techniques

(assainissement, travaux, déchets)

Service développement

économique et tourisme

Service communication

Service comptabilité

Service du personnel

Secrétariat petite enfance

Tél : 0 247 234 744

Fax : 0 247 234 750

Courriel : valdamboise@cc-valdamboise.fr

Crèche "Les Bouts d'Chou"

10 allée de Malétrenne à Amboise

Tél : 0 247 234 724

Courriel : creche.ccva@wanadoo.fr

Accueil du public : du lundi au jeudi de
7h15 à 18h30. Le vendredi de 7h15 à
18h00.

Permanences inscriptions : lundi et
jeudi de 14h30 à 18h00.

Relais assistantes maternelles

Antenne sud, 4 allée des tilleuls à
Amboise

Tél : 0 247 578 852

Courriel : valdamboise@cc-valdamboise.fr

Accueil du public : lundi, mercredi,
jeudi et vendredi de 9h00 à 12h30 et de
13h30 à 17h30.

Antenne nord, 15 rue de Perreux à
Nazelles-Négron

Tél : 0 247 570 419

Courriel : valdamboise@cc-valdamboise.fr

Accueil du public : mardi de 13h30 à
17h30.

Les premiers "lauréats" de l'Apeva

Depuis l'annonce de la création de l'aide aux petites entreprises de Val d'Amboise, en février dernier, les demandes d'information sont nombreuses auprès du service développement économique de la communauté de communes.

"J'ai reçu près de vingt chefs et créateurs d'entreprise, explique Marie-Line Deslandes, chargée de mission. Quand les projets ne répondent pas aux critères d'éligibilité à l'Apeva, j'essaie de les orienter vers les organismes les plus à même de les accompagner".

Pour les projets qui remplissent les conditions requises, quelques semaines sont nécessaires à la constitution du dossier : visite de l'entreprise, collecte des éléments matériels et financiers qui permettront aux chambres consulaires de formuler un avis technique dans les meilleures conditions (avis obligatoire conformément au règlement de l'Apeva).

Le 2 mai, quatre premiers dossiers ont été retenus par le comité de pilotage de l'Apeva, constitué d'élus de la communauté de communes et de représentants des deux chambres consulaires. Chacun a reçu un avis favorable et un montant de subvention, dont l'attribution a été votée par le conseil communautaire, le 10 mai dernier.

L'atelier Coiffure,

à Pocé-sur-Cisse, recevra une subvention d'un montant de 1345 € pour l'installation d'un système de climatisation réversible, travaux permettant à terme une économie d'énergie.



Amboise Croisières, à Amboise, se voit allouer une subvention d'un montant de 7 500 € pour l'aménagement d'un ponton en bord de Loire et la construction d'un bateau de promenade. Le projet, qui représente un investissement global de 214 000 €, va générer la création de deux emplois, un pilote et un agent de sécurité. Cette activité est une nouveauté pour le territoire.



La Viennoiserie Luigi,

à Amboise, recevra une subvention d'un montant de 6 000 € pour l'aménagement de la boutique après sa reprise par de nouveaux propriétaires.

L'atelier d'ébénisterie

Dibon, à Amboise, bénéficiera d'une subvention d'un montant de 2 672 € pour l'extension de l'atelier et du magasin.



Peuvent bénéficier de l'Apeva les artisans, commerçants et prestataires de service inscrits (ou en cours d'inscription) au répertoire de métiers ou au registre du commerce qui réalisent un chiffre d'affaires annuel inférieur à 800 000 € HT, et qui sont à jour de leurs charges fiscales et de leurs cotisations sociales. Il s'agit d'une aide à l'investissement pour les entreprises en phase de création, de développement ou de reprise. Le montant d'investissement minimal doit être de 50 000 €.

Contact :
Service du développement économique - Marie-Line Deslandes
Tél : 02 47 23 47 44

“Oui” aux Espaces Saint-Maurice

Le 5 avril dernier, **la commission départementale d'équipement commercial (CDEC) s'est prononcée en faveur du projet de développement de ce nouveau pôle commercial à Nazelles-Négron.**

Le permis de construire est en cours d'instruction.



Considérant que la région d'Amboise a connu “une croissance démographique supérieure aux moyennes départementale et nationale (...), et que les dépenses en terme d'équipement de la personne et de culture-loisirs connaissent actuellement une évolution favorable”, le jury de la CDEC s'est prononcé - à 4 voix “pour”, une “contre” et une abstention - en faveur de la création des Espaces Saint-Maurice, qui accueilleront huit commerces spécialisés.

Début des travaux fin 2007

France Littoral Construction, la société immobilière à l'initiative du projet, a dès lors déposé une demande de permis de construire pour les locaux commerciaux et un immeuble de bureaux auprès de la commune de Nazelles-Négron. Une fois ces autorisations obtenues, les travaux

d'aménagement du secteur pourraient débuter à l'automne.

Ce vaste chantier va permettre de revoir le plan de circulation dans le quartier de la gare SNCF, avec la création d'une voie nouvelle structurante entre le boulevard Gambetta et le Chemin des Sables (nouvel accès à la RD 952). L'aménagement du carrefour entre la RD 952 et le chemin des Sables sera également mis à l'étude, en collaboration avec le Conseil général d'Indre-et-Loire. En réponse aux directives de la loi sur l'eau, une attention particulière sera également portée à la gestion des eaux pluviales : des études relatives à la création d'un bassin de rétention pour l'ensemble du secteur seront engagées.

La première pierre du pôle commercial devrait être posée au premier semestre 2008 et l'ouverture est attendue pour la fin de la même année.

Les Espaces Saint-Maurice comprendront 5 795 m² de locaux dédiés à des commerces de moyenne surface et 1 200 m² de bureaux sur un parc de 2,5 hectares. Des enseignes proposant une offre “milieu de gamme” alternative à l'offre commerciale existante sont attendues : habillement enfant, jouets, puériculture, vêtements et chaussures, aménagement de cuisine et salle de bain... Cette diversification pourrait permettre de limiter l'évasion commerciale des ménages vers Tours.

Ils entreprennent à la Boitardière

En chantier depuis quelques mois, **le premier secteur de l'extension Est du parc d'activités est investi par de nouvelles entreprises.** Des artisans, mais pas seulement...

En mars dernier, Sogarep, filiale du groupe Axa assurances, a investi ses nouveaux locaux, rue du Château d'Eau, à Chargé. Dans ce bâtiment neuf de 580 m², l'ensemble du personnel (45 salariés), qui travaillait sur deux sites distincts, a été réuni.

Sogarep rejoint les entreprises de carrelage Brazilier Fils et de couverture-charpente Ollivier, qui se partagent 600 m² de locaux, rue de la Musse. Au droit du centre de tri de La Poste, les chantiers de Zaïa (maçonnerie) et Ledoux (plombier-chauffagiste) progressent. L'installation de ces deux entreprises artisanales est prévue dans quelques semaines.

Le bureau d'étude en infrastructures et réseaux électriques Ap'Solu a quant à lui déposé un permis de construire pour un immeuble de 180 m² sur une parcelle de 1 500 m², rue du Château d'Eau.

Une dynamique d'ensemble

Les autres secteurs profitent aussi de cette dynamique. La société de maintenance d'installations électriques Id'All services (trois emplois) s'est installée récemment rue Abel Gody.

Triangle 37, coopérative artisanale, s'est installée dans l'immeuble de la communauté de communes déjà partiellement occupé par la société Val de France Restauration, rue Ernest Mabile.



Le centre d'appels de Sogarep



Le tourisme, un enjeu partagé

La saison 2007 à Amboise et sa région a bien démarré, avec un nombre de visiteurs en hausse de 23 % de janvier à avril. C'est une juste "récompense" pour l'office de tourisme Val d'Amboise et les sites touristiques qui développent des offres attractives. Second employeur après l'industrie, le tourisme est essentiel à l'économie locale. Le soutien à ce secteur est au cœur des actions de la communauté de communes. Il est aussi l'affaire de chaque habitant, visiteur et ambassadeur de sa région.

L'engagement de Val d'Amboise

Lors de sa création, la communauté de communes a hérité de la compétence tourisme assumée auparavant par le district d'Amboise. Cette compétence consistait alors dans le versement d'une subvention annuelle à l'office de tourisme pour assurer l'accueil et l'information des touristes ainsi que la promotion touristique du territoire.

Considérant le poids de ce secteur sur l'économie locale, les élus communautaires ont décidé de mener une réflexion pour que l'action de Val d'Amboise devienne un véritable "levier" pour le développement touristique. Fin 2006, un état des lieux intitulé "Quelle stratégie touristique pour Val d'Amboise ?" a été adressé aux acteurs locaux. Il était accompagné d'un questionnaire

destiné à définir les domaines d'intervention à privilégier. La promotion, l'accueil et l'information (missions déléguées à l'office de tourisme), l'aménagement d'équipements publics et le soutien à l'initiative privée ont été plébiscités. La création d'un observatoire local du tourisme, pour dresser un bilan de saison et identifier les attentes de la clientèle, est une des actions que va privilégier Val d'Amboise.

Office de tourisme "trois étoiles"

L'office de tourisme, au statut d'association loi 1901, compte environ 375 adhérents et emploie 4 salariés à l'année ainsi que des saisonniers et des stagiaires.

Classé 3 étoiles en mai 2001 pour une durée de 5 ans, il a vu, début mai, son classement reconduit pour la même période. Les prestations qu'il propose répondent en effet à tous les critères exigés en termes de moyens matériels, humains, de professionnalisme et de services offerts aux touristes et aux professionnels.

En deuxième position pour l'Indre-et-Loire, après celui de Tours, l'office de Tourisme Val d'Amboise veille en effet en permanence à améliorer ses prestations. Après avoir développé, en 2006, une offre de billetterie qui a permis de vendre plus de 11 000 entrées dans une dizaine de sites (offres étendues à quinze cette année) et franchi le cap des 170 000 visiteurs sur son site internet, il va investir dans un écran plat qui permettra la diffusion en continu d'informations sur l'offre touristique locale.



Un secteur* en chiffres

- 300 lits touristiques pour 1 000 habitants soit plus que la moyenne départementale (180 pour 1 000)
 - hôtels classés13,6 %
 - gîtes meublés3,2 %
 - gîtes de groupe0,2 %
 - campings26,7 %
 - chambres chez l'habitant3,7 %
 - résidences secondaires41,5 %
 - collectifs (VVF, auberge de jeunesse)11,2 %
- 500 à 1 000 emplois selon la saison
- 4 sites accueillent plus de 100 000 visiteurs par an (sur les 10 que compte le département)
- 2^{ème} office de tourisme départemental
- 3^{ème} office de tourisme régional

* les données concernent les deux communautés de Val d'Amboise et des Deux Rives, qui appartiennent au même territoire touristique.
Source : Observatoire économique de Touraine et des territoires (déc. 2006)

INFO PRATIQUE

Visitez le site de l'office de tourisme : www.amboise-valde Loire.com.

Tourisme industriel : le petit "plus" ?

Bénédictte Gauthier, à la rencontre des professionnels locaux



Originaire d'Esves-sur-Indre, Bénédictte Gauthier, dans le cadre d'un master de management public préparé à l'institut d'administration des entreprises (IAE) de Tours, effectue depuis le 12 mars dernier et jusqu'au 12 septembre un stage auprès de la communauté de communes.

Elle a pour mission d'étudier l'opportunité de développer une offre touristique liée aux savoir-faire professionnels passés et présents. Val d'Amboise dispose en effet d'un patrimoine important, dont l'ancienne fonderie Mabile Pressoirs qui pourrait, après réhabilitation, abriter de nouvelles activités. Sur l'ensemble du territoire, des visites ou des portes-ouvertes, permettraient par ailleurs de valoriser les savoir-faire des sociétés et professionnels locaux.

Le tourisme industriel est encore confidentiel, mais son développement est constant. Le département de la Sarthe propose déjà des circuits sur ce thème. En Indre-et-Loire, où l'offre n'est pas encore développée, Château-Renault a ouvert la voie en réhabilitant d'anciennes tanneries.

A Val d'Amboise, ce nouveau centre d'intérêt pourrait compléter l'offre culturelle, et contribuer à allonger la durée des séjours.

Amboise au fil de l'eau

Mise à l'eau par Amboise Croisières, qui exploite déjà un bateau-restaurant et une gabare sur le Cher, "l'Ambacia" prendra... la Loire courant juin. Construite sur le plan d'une toue mais avec des moyens modernes, elle peut accueillir 75 passagers. Elle sera amarrée quai Charles Guinot, face au parking des bords des Loire, au pied du château d'Amboise, et propose une promenade de 50 minutes le long des rives jusqu'à Chargé. Un parcours qui pourrait être prolongé jusqu'à Mosnes et Chaumont-sur-Loire.

Des commentaires sur le château, le Clos Lucé, la ville d'Amboise, mais également sur la faune, la flore et la navigation accompagnent la navigation. Le bateau est équipé d'un bar, d'un service de restau-

ration froide et d'emplacements pour vélos. Dans le souci de respecter l'environnement, les eaux sanitaires sont récupérées et la motorisation est mixte (au moteur classique sont adjoints un moteur électrique et à terme, une voile avec alimentation par panneau solaire pour les manœuvres). Pour mener à bien son projet de construction et développer cette nouvelle activité, Amboise Croisière a bénéficié d'une aide de 7 500 € (lire en page 3 l'article consacré à l'Apeva) de la communauté de communes.

Horaires en juillet et août :

11h, 14h, 15h, 16h, 17h

Renseignements : 02 47 23 98 64

Site : www.croisieresdeloire.com



L'Ambacia a été construite à l'aide d'une structure alvéolaire ultra légère utilisée dans l'aéronautique : insubmersible, elle pèse trois tonnes contre quarante pour une embarcation traditionnelle !

Dans les souterrains du Château...

Le château d'Amboise propose, depuis le mois d'avril, la visite des souterrains et des tours de la forteresse médiévale, située sous le Logis royal Renaissance. Le circuit débute au pied des remparts, où l'on pénètre dans la Tour Garçonnet, érigée au 15^{ème} siècle sur l'ordre de Louis XI. Il conduit ensuite à la Salle des Lys, ancien réfectoire des gardes. De là, il emprunte un chemin de ronde qui mène dans les fossés de l'ancien donjon et longe les salles des dépôts lapidaires. Les visiteurs pénètrent alors dans les dédales souterrains jusqu'au cœur de la Tour des Minimes ! Cette balade originale, par groupe de 19 personnes maximum, est accessible aux enfants à partir de 7 ans.

Infos et réservations : 02 47 57 00 98

www.chateau-amboise.com

Le complexe Météor sort de terre

La première pierre de cet ensemble immobilier qui comprendra 226 studios et duplex, plusieurs restaurants, des espaces de séminaires et un complexe de mise en forme et balnéo, a été posée le 13 avril dernier à l'orée de la forêt d'Amboise, non loin du parc des mini-châteaux. Le projet, porté par le groupe poitou-charentais Météor, représente un investissement de 35 millions d'euros. L'ouverture de "Météor Val de Loire resort" est attendue pour le printemps 2009, et ses exploitants espèrent accueillir près de 80 000 résidents chaque année. Ce projet a reçu le soutien financier de la région et du département au titre du tourisme.

Des visites contées

Au nombre de trois (visite de la cité d'Amboise et des greniers de César, visite du Clos Lucé, visite du château royal d'Amboise) elles sont proposées par l'office de tourisme toute l'année sur réservation pour les groupes. Pour les visiteurs individuels, des "visites gourmandes" sont organisées chaque jeudi aux mois de juillet et août. Pour revisiter la ville, son histoire et les produits du terroir dans une ambiance... rabelaisienne ! Infos et réservations auprès de l'office de tourisme : 02 47 57 09 28 ou visitescontees@amboise-valdeloire.com



Do you speak... ?

Malgré votre bonne volonté, renseigner un visiteur anglophone égaré vous fait perdre... votre latin ? Rendez-vous à l'espace Libres savoirs d'Amboise pour faire très vite des progrès dans la langue de Shakespeare ! Financée par le conseil régional, la formation au "visa anglais" est gratuite, s'adapte aux besoins spécifiques de chacun, et les horaires sont personnalisés. Espace Libres savoirs Rue du Clos des Gardes (Lycée Chaptal), à Amboise Tél : 02 47 23 46 35

Réunion du 29 mars 2007

Le budget 2007 et les principaux investissements

Le budget 2007 a été élaboré dans un contexte paradoxal : celui de la hausse du produit de la taxe professionnelle de près de 5 % avec un taux stable. **Cette progression est due à la bonne tenue de l'activité économique sur le territoire**, mais ne doit pas faire oublier l'annonce de la fermeture du centre de recherches de l'entreprise Pfizer qui causera, dans deux ans, une perte importante pour le budget de la communauté de communes.

Le budget général augmente de 2,4 %. Il couvre les dépenses de fonctionnement de la collectivité et son **programme d'investissements, qui avoisine cette année les 2,9 millions d'euros**. Le budget d'investissement est largement financé par des recettes propres à la communauté, avec **un faible recours à l'emprunt de l'ordre de 11,4 %**.

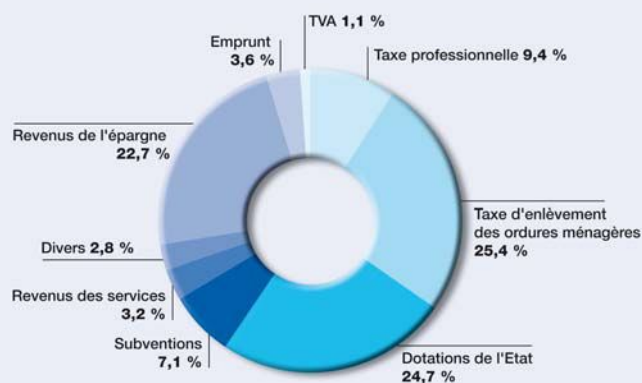
Le budget général

Il s'élève à 15 353 241 € (hors zones et locaux d'activité). Il intègre 6 099 000 € de produit de taxe professionnelle, dont 5 209 300 € sont reversés aux communes membres. Le budget net de Val d'Amboise s'élève donc à 10 143 941 €.

Pour l'année 2007, le programme d'investissement pour les études et travaux atteint 1 140 000 €. Il concerne la voirie (réfection ou création de voies dans les sites d'activité notamment) et la petite enfance. La construction du multi accueil nord, à Nazelles-Négron nécessite une enveloppe globale de 950 000 €, dont une subvention de 280 000 € de la région Centre.

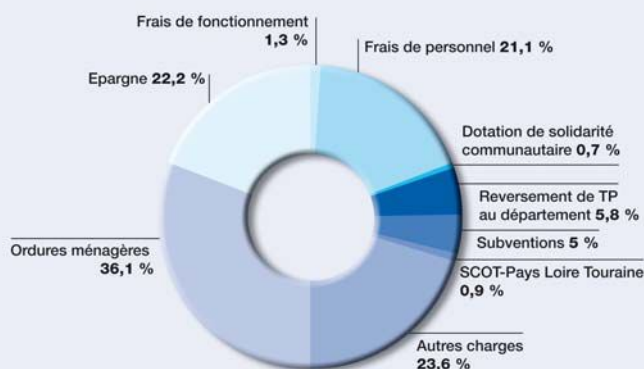
Toujours en investissement, un montant de 60 000 € est provisionné pour le lancement du programme local de l'habitat (PLH), qui vise à améliorer et mieux répartir l'offre de logements sur l'ensemble du territoire.

Recettes :

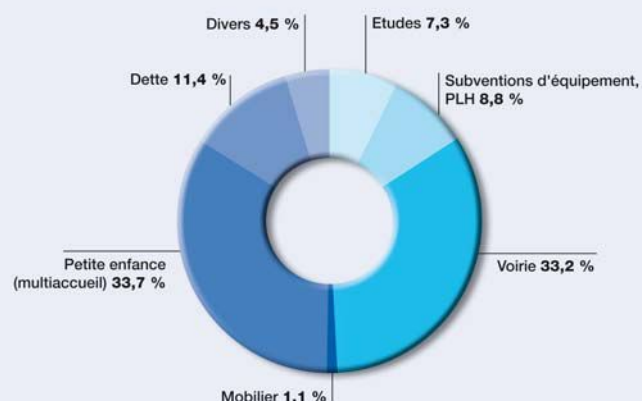


Dépenses :

Fonctionnement (76 % du budget)

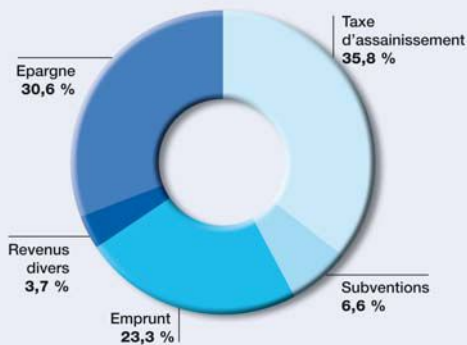


Investissement (24 % du budget)



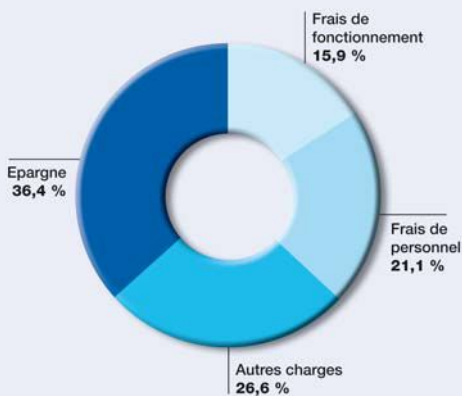
Le budget du service d'assainissement : 5 587 000 €

Recettes :

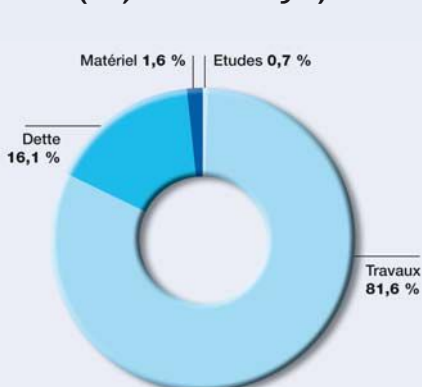


Dépenses :

Fonctionnement (41,1 % du budget)



Investissement (58,9 % du budget)

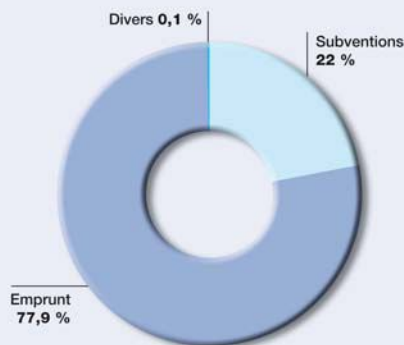


Le budget d'aménagement des sites d'activités : 5 493 052 €

Les acquisitions liées à l'extension Est de la Boitardière se poursuivent. La réalisation d'une nouvelle voie dans ce secteur permet d'ouvrir cinq hectares supplémentaires à la commercialisation.

Sur le pôle d'activités Saint-Maurice, les études inhérentes à la création de la voirie de desserte de la future zone commerciale et de liaison avec le secteur de la gare se précisent. Le dispositif de rejet en Loire des eaux pluviales pour l'ensemble du site est également mis au point.

Recettes :

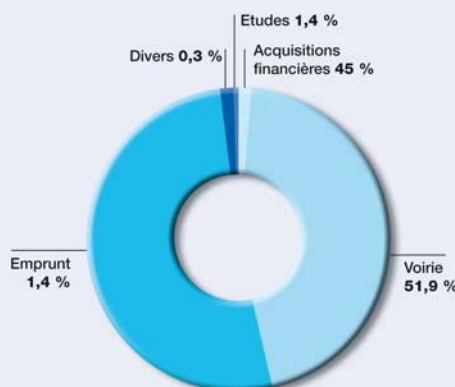


Dépenses :

Fonctionnement (2 % du budget)

Frais de fonctionnement 100%

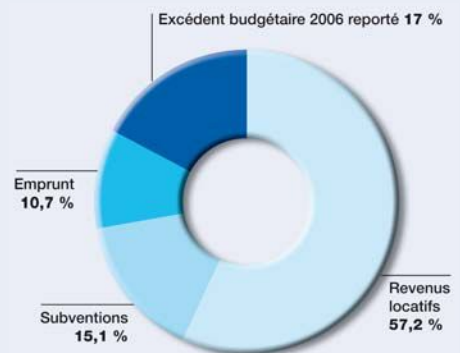
Investissement (98 % du budget)



Le budget d'aménagement des locaux d'activités : 214 017 €

Les revenus issus de la location des locaux d'activités de Val d'Amboise progressent et autorisent un autofinancement plus large. Le budget couvre ainsi les impôts fonciers, jusqu'alors financés par le budget général de la collectivité. Une enveloppe prévisionnelle de 167 000 € est prévue pour des travaux d'amélioration des locaux.

Recettes :



Dépenses :

Fonctionnement (22 % du budget)

Frais de fonctionnement 100%

Investissement (78 % du budget)

Travaux 100%

Comptes administratifs et de gestion 2006

Le conseil communautaire a approuvé les comptes administratifs 2006 de Val d'Amboise. Le compte du budget général présentait un excédent global de 391 000 € qui a été reporté sur les budgets 2007.

Les comptes de gestion 2006 du trésor public, identiques aux comptes administratifs des différents budgets (budget principal, budget annexe locaux d'activités, sites d'activités, assainissement), ont également été approuvés.

Réunion du 29 mars 2007 (suite)

Taxe d'enlèvement des ordures ménagères

Les efforts des habitants en matière de tri, la baisse des tonnages collectés et les nouvelles recettes induites par la mise en place d'une redevance spéciale pour les professionnels autorisent une baisse de la taxe dans sept communes et son maintien pour les autres.



Tri sélectif : vos efforts payent

	Taux 2006	Taux 2007
Amboise	12.87%	9.38 %
Cangey	16.50 %	15.47 %
Chargé	16.15 %	12.10 %
Nazelles-Négron	18.08 %	15.33 %
Neuillé-le-Lierre	15.93 %	15.93 %
Noizay	14.61 %	14.61 %
Pocé sur Cisse	15.85 %	14.73 %
Saint-Règle	15.93 %	14.34 %
Souigny-de-Touraine	21.20 %	17.17 %

Subventions



Ecoles de musique

Ecole de musique Paul Gaudet, à Amboise : 125 934 €. Une subvention exceptionnelle pour l'achat d'instruments de musique (1 200 €) et pour la reconstitution de la trésorerie (11 000 €) est par ailleurs accordée à la structure.
Ecole de musique de Reugny : 720 €
Ecole de musique de Limeray : 5 040 €.

Office de tourisme

La subvention globale allouée par la communauté de communes pour l'année 2007 atteint 119 295 €. Elle est en progression de 2,7 % par rapport à 2006 et représente 50 % des recettes nettes de la structure.

Mission locale Loire Touraine

Une subvention de 350 € est consentie à la mission locale, pour soutenir l'organisation (en février dernier à Château-Renault) des "Rencontres métiers formations 2007", dont la vocation est d'aider les jeunes à construire leur projet professionnel.

Taxe professionnelle : un dynamisme certain

Les recettes de Val d'Amboise sont pour leur plus grande part issues de la taxe professionnelle, ou TP. En 2007, les bases prévisionnelles de TP sont de 53 041 000 €, en hausse de 5%, ce qui confirme le dynamisme économique du territoire. Pour 2007, le taux de la TP est maintenu à 11,5 %. Il demeure inchangé depuis 2002.

Réunion du 11 mai 2007

Subvention à la hausse pour la halte garderie

Fréquentée par des enfants des communautés de communes de Val d'Amboise, des Deux Rives et de Bléré Val de Cher, mais également par des petits qui séjournent avec leur maman au foyer Anne de Beaujeu, la halte-garderie Ri'Bambin rencontre des difficultés financières.

Dans un souci de solidarité, Val d'Amboise va prendre en charge, en plus de la part correspondant à la fréquentation par les enfants de son territoire, une part des frais d'accueil des enfants du foyer. Le montant de sa participation sera ainsi porté à 51 909 € en 2007 contre 42 000 € en 2006, ce qui représente une augmentation de 23,5 %.

Cession au "franc symbolique"

En 1992, la SA Atemip a acquis un terrain de 5 400 m² et un bâtiment de 2 000 m² au moyen d'un crédit bail contracté auprès du district d'Amboise (et transféré à la communauté de communes lors de sa création). Ce crédit parvenant à son terme, Val d'Amboise a effectué le transfert de propriété à cette société pour le "franc symbolique", soit pour un montant de 0,15 €.

Acquisition d'un terrain à la Boitardière

La communauté de communes poursuit le programme d'acquisitions foncières pour l'extension à l'Est du site d'activités. Elle a acquis sur la commune de Chargé un terrain agricole d'une superficie de 1,47 hectare au prix de 29 484 € et d'une indemnité de 8 521 € versée à l'exploitant de la parcelle.

Conventions avec les syndicats SIAEP et SCOT

Val d'Amboise met l'un de ses agents à la disposition du syndicat intercommunal d'adduction en eau potable, le SIAEP, une journée par semaine. Elle remplit par ailleurs une fonction d'assistance et de conseil auprès du syndicat du schéma de cohérence territoriale, le SCOT, qui dispose d'un bureau dans les locaux de la communauté de communes. Les conventions avec ces deux syndicats ont été reconduites pour une année.

Ecole de la musique de Nazelles-Négron

L'association a accueilli 46 élèves dans 76 disciplines au 3^{ème} trimestre 2006. Elle percevra une subvention de 5 700 €.

Dominique Fillion, directrice générale adjointe



Recrutée en 2003 par la communauté de communes pour mettre en place la compétence déchets ménagers, cette femme de tête s'est vu confier de nouvelles responsabilités.

Originaire de Tours, formée à l'aménagement du territoire au CESA de Tours puis à Nantes, Dominique Fillion rejoint le service urbanisme de Joué-les-Tours en 1987. Nommée attachée territoriale en 1993, elle prend la responsabilité du

service des marchés publics et y développe une fonction achats. Promue directrice de l'environnement et du patrimoine en 1996, elle dirige du haut de son "mètre soixante" 200 agents des ateliers, garage, voirie, ordures ménagères, espaces verts... Elle organise également le transfert de la compétence ordures ménagères vers la communauté d'agglomération Tours Plus.

En 2003, quand Val d'Amboise la contacte pour accompagner la dissolution du Syndicat intercommunal de collecte et d'élimination des déchets (SICED) et le transfert de la compétence déchets à la communauté de communes, Dominique Fillion voit l'occasion de faire l'expérience de l'intercommunalité, tout en intégrant une collectivité à dimension humaine. "Diriger le service environnement d'une ville moyenne, c'est être constamment dans l'action. Il est difficile, voire impossible, de prendre du recul. J'avais besoin de perspectives élargies, de pouvoir réfléchir à l'évolution de la collectivité."

Virage professionnel réussi : chargée de seconder Denis Courtois, le directeur général des services, Dominique Fillion est plus particulièrement chargée de la mise en place de nouvelles compétences. Elle se consacre actuellement à la mise en œuvre du plan local de l'habitat.

Nouvelles conditions d'accès à la déchetterie

Les conditions d'accès à la déchetterie intercommunale ont évolué pour prendre en compte deux nouvelles catégories d'usagers :

- les personnes employées par des particuliers (entretien du jardin, petits travaux) et rémunérées par chèque emploi service universel peuvent désormais venir déposer gratuitement les déchets résultant de leur activité.

- les entreprises dont le siège se situe en dehors du territoire des communautés de communes mais justifiant d'un chantier sur les territoires des Deux Rives ou de Val d'Amboise, pourront désormais accéder à la déchetterie. Le dépôt leur sera facturé au tarif en vigueur pour les professionnels locaux.



Pour plus d'information, contactez le service déchets de Val d'Amboise/ Deux-Rives au 02 47 23 66 32.



Collecte sélective : Amboise passe au vert



Comme la commune de Nazelles-Négron en a fait le choix depuis plusieurs années, la ville d'Amboise a sollicité auprès de Val d'Amboise, dont c'est la compétence, la mise en place d'une collecte sélective supplémentaire pour les déchets verts sur son territoire.

Ce nouveau service devrait être effectif d'ici la fin de l'été. La collecte aura lieu en porte à porte, à raison d'un passage par mois, et suivra le même circuit que les autres collectes.

A l'heure où nous imprimons ce magazine, les dates de passage n'ont pas encore été communiquées. Un tract d'information sera distribué dans les boîtes aux lettres amboisiennes quelques jours avant la mise en place effective de ce nouveau service et une information par voie de presse est prévue. Une version mise à jour du calendrier de collecte à Amboise sera également disponible sur le site de la communauté de communes, www.cc-valdamboise.fr.

L'année 2007... en chantiers

Retrouvez le bilan des travaux menés sur l'année 2006 par Val d'Amboise sur le site de la communauté de communes, www.cc-valdamboise.fr à la rubrique "Travaux".

Construction

Les études préalables à la construction du "pôle petite enfance" au nord de la communauté de communes, rue de Perreux à Nazelles-Négron, sont achevées. Le bâtiment conçu dans le souci du développement durable, sera réalisé en ossature bois et dans un mélange de chaux et chanvre. Il s'étendra sur environ 535 m² et son coût global avoisinera les 1 300 000 € TTC. Il accueillera un multi-accueil de trente places pour les enfants âgés de 0 à 3 ans et l'antenne nord du relais assistantes maternelles Val d'Amboise. Le chantier devrait débuter avant l'automne et l'ouverture de la structure est annoncée pour le second semestre 2008.

Etudes

Sur le site d'activités de la **Boitardière**, une étude paysagère va être lancée pour la requalification des abords de l'étang, afin d'en faire un espace de détente pour le parc d'activités et ses usagers. L'étude préalable à la requalification du chemin du Roy, à l'Est de la zone, sera également engagée.

Quai du Maréchal Foch, à **Amboise**, les études de faisabilité relatives au délicat chantier d'élargissement de cette voirie qui dessert l'île d'Or se poursuivent.



Assainissement

Des travaux d'extension de réseau concerneront les secteurs des Caves à **Chargé** (150 000 € HT) et de Bel Air à **Saint Règle** (70 000 € HT). Les études de faisabilité pour la tranche ouest de **Noizay** seront lancées, pour permettre de réaliser l'extension en 2008.

Le programme de réhabilitation du réseau existant, engagé en 2006, nécessitera une enveloppe de 500 000 € HT en 2007. Il prévoit la réfection de 2 000 mètres linéaires de canalisations boulevard et chemin du Sevrage, ainsi que rue de la Duchesse Valière à **Nazelles-Négron**, et routes de Limeray et d'Amboise à **Pocé-sur-Cisse**.

Des travaux sont également programmés dans les stations d'épuration. A la Varenne, à **Amboise**, il est prévu de remplacer 50 % des diffuseurs d'air présents dans les bassins d'aération pour améliorer encore la qualité de traitement (20 000 € HT). A **Souvigny-de-Touraine**, les études visant à établir la nécessité et la faisabilité de la réhabilitation de la lagune, qui participe à l'épuration d'une partie des effluents de la collectivité, vont être lancées.

Sur Amboise, la conduite de refoulement du poste Moulin d'Olivet va être équipée d'un système d'insufflation d'air comprimé (20 000 € HT). Ce nouveau dispositif limitera la formation d'hydrogène sulfuré, un gaz qui est à l'origine de nuisances olfactives et de la détérioration des ouvrages d'assainissement



Voirie

Val d'Amboise assure la réfection de voies reconnues "d'intérêts communautaires" et de la voirie des sites d'activités. Le programme de remise en état prévoit un budget de 210 000 € TTC. Il concernera le carrefour entre le chemin du Roy et la rue de la Musse à la **Boitardière**, à Amboise, la rue du Chemin de Fer sur la zone des **Poujeaux**, et la rue des Ormes, à Nazelles-Négron.

L'entreprise Besin, qui a récemment acquis de nouveaux terrains sur le parc de la Boitardière, va s'étendre au sud. Pour permettre d'accéder à ses futurs locaux, la voie située à l'extrémité de la rue André Huard va être élargie pour un montant de 45 000 € TTC. Ces travaux permettront aussi de viabiliser des terrains mal desservis jusqu'à présent, pour accueillir de nouvelles entreprises.

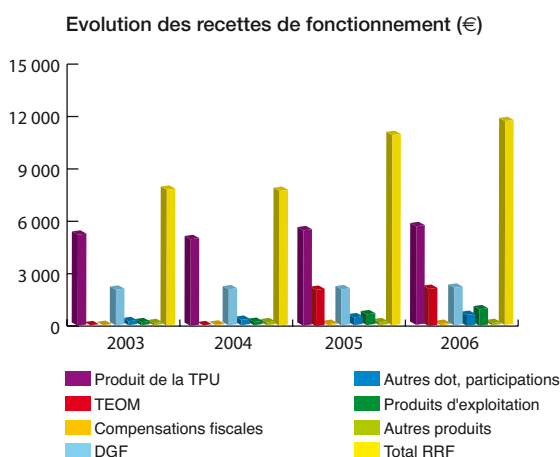
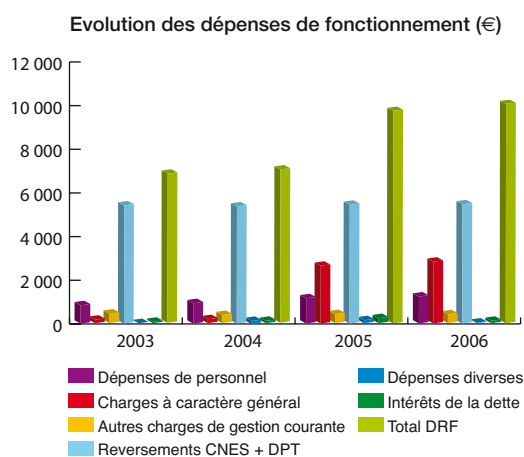
Une enveloppe de 142 000 € TTC sera par ailleurs consacrée à la rénovation de l'éclairage public sur le site d'activités des Poujeaux et rue du Parc Moreau, à **Nazelles-Négron**.

Vers un élargissement de l'intercommunalité ?

Le regroupement des deux communautés de communes existant sur le territoire est sujet à de nombreux débats. Face aux incertitudes économiques, Val d'Amboise s'est donné, depuis plusieurs années, les moyens de se développer et de compenser les départs d'entreprises annoncés. Face aux demandes des communes, qui souhaitent lui transférer de nouvelles compétences, la collectivité a confié au cabinet de conseil Stratorial Finances **un audit sur ses perspectives de développement en "solo", et dans l'hypothèse d'une fusion avec les Deux Rives**. En voici les principaux résultats.

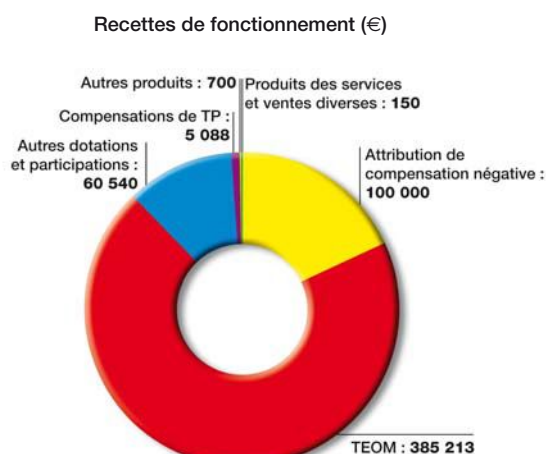
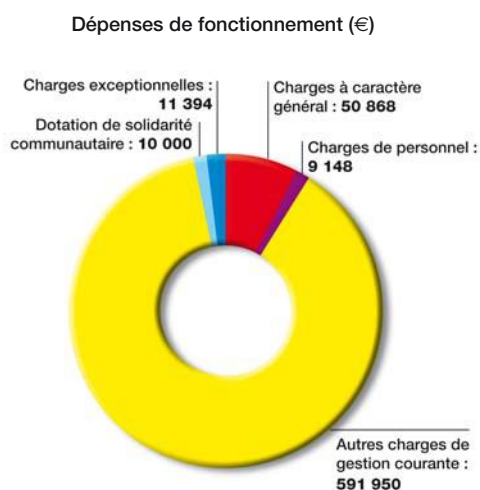
L'étude doit aider la collectivité à prendre la mesure des charges financières liées à la reprise ou au développement de compétences nouvelles, et proposer un modèle d'organisation des relations entre la communauté et les communes. Elle s'appuie sur une analyse financière couvrant les années 2003 à 2006 pour Val d'Amboise, et le budget prévisionnel 2005 des Deux Rives.

Val d'Amboise 2003-2006



Compétences :
aménagement de l'espace communautaire, voirie d'intérêt communautaire, développement économique, politique du logement social et du cadre de vie, culture, petite enfance, protection et mise en valeur de l'environnement, élimination et valorisation des déchets ménagers.

Deux Rives 2005



Compétences :
Aménagement de l'espace communautaire, développement économique, voirie, politique du logement social d'intérêt communautaire et actions (opérations d'intérêt communautaire) en faveur du logement des personnes défavorisées, culture et sport, études, protection et mise en valeur de l'environnement, ordures ménagères, actions en faveur de l'enfance et de la jeunesse, réalisation et gestion d'une cartographie numérisée (plans cadastraux), dématérialisation des marchés publics.

Une situation financière favorable

Deux scénarios d'évolution sur la période 2008 à 2013 ont été envisagés. Dans le premier, Val d'Amboise conserve son périmètre et ses compétences actuels. Dans le second, les deux communautés fusionnent en 2008. Avec des ressources supplémentaires à la clé...

En l'absence de fusion, les dépenses de fonctionnement de la communauté de communes Val d'Amboise progressent en moyenne de 2,16 % par an sur la période. Dans le même temps, les recettes (revenus des services, subventions, produit de la taxe professionnelle...) progressent de 1,75 %

par an, et le montant de la dotation d'intercommunalité versée par l'Etat, de 0,68 %.

Dans l'hypothèse d'une fusion avec la communauté de communes des Deux Rives, les dépenses de fonctionnement progressent en moyenne de 3,47 % par

an sur la période. Dans le même temps, les recettes progressent de 3,28 % par an, en raison de l'attribution par l'Etat d'une dotation supplémentaire d'intercommunalité d'un montant très élevé en cas de fusion (+ 3,98 % par an). Cette dernière compense la hausse des dépenses de fonctionnement liée à la reprise de la dette de la communauté de communes des Deux Rives.

Le surplus de dotation d'intercommunalité en cas de fusion (dont le montant sera dégressif) a été évalué à 5 324 908 € sur la période 2008 à 2013.



Trois questions à Claude Courgeau, maire de Pocé-sur-Cisse, président de la commission intercommunalité de Val d'Amboise.

1/ Depuis quand une fusion avec la communauté de communes des Deux Rives est-elle envisagée ?

«Dès la création de la communauté de communes, en 2002, nous avons rencontré les maires de la communauté des Deux Rives pour comparer nos statuts et nos modes de fonctionnement respectifs.

Dans le même temps, chaque communauté mettait en place ses propres priorités : le développement économique pour Val d'Amboise et celui des services à la personne pour

les Deux Rives. En 2005, l'Etat a appelé les communautés de communes à mieux définir l'intérêt communautaire des compétences qu'elles avaient en charge. Monsieur le Préfet d'Indre-et-Loire invita par ailleurs nos deux communautés à étudier la possibilité d'une fusion. Bien que d'accord sur le principe, Val d'Amboise et les Deux Rives présentent des divergences de fonctionnement telles que la fusion ne peut être réalisée dans l'immédiat. A cet égard, les études lancées par la ville d'Amboise et Val d'Amboise vont permettre de poursuivre le débat et la réflexion, pour envisager des solutions de fusion partagées par tous.

2/ Quels sont les enjeux de ce rapprochement ?

Val d'Amboise et les Deux Rives sont situés sur un

même bassin de vie, qui correspond globalement au canton d'Amboise. Nous avons tous intérêt à un aménagement harmonieux de ce territoire et de toutes ses composantes, urbaine, industrielle, commerciale et artisanale, rurale et agricole. Chaque habitant doit pouvoir y trouver du travail, des services liés à l'enfance et à la petite enfance, mais aussi des équipements de loisirs, le tout dans un environnement de qualité. Seule une réflexion commune - déjà engagée dans le cadre de la charte de développement du Pays Loire Touraine dont nous faisons partie - peut permettre de définir des priorités en terme d'équipements.

La juste place de la commune au sein d'une intercommunalité élargie devra également être

clairement définie et acceptée par tous, car celle-ci doit demeurer le socle sur lequel se fonde notre démocratie locale.

3/ En quoi les résultats de l'étude vont-ils permettre d'avancer ?

L'étude montre bien l'enjeu financier d'un rapprochement. Dans le cadre de la législation actuelle, la collectivité pourrait prétendre à un million d'euros de dotation supplémentaire de l'Etat dès la première année de la fusion. Chacun mesure bien qu'il s'agit d'une opportunité à saisir, pour mener - dans le cadre d'un véritable projet de territoire décidé à quatorze - des actions structurantes en terme d'habitat social, de transport, de maintien à domicile de nos aînés, de renouvellement d'équipements sportifs et d'initiative en faveur des jeunes.

La valse de l'air et du métal

Jusqu'au 9 septembre le sculpteur Jean Vindras expose à Amboise. Intitulées "L'envolée", "Figures libres", ou encore "La tour des lutins", treize de ses œuvres contemporaines ont été essayées en divers lieux de la ville. Le visiteur peut les découvrir librement - muni du plan disponible à la mairie, à l'office de tourisme, au camping et au musée de l'hôtel de ville - ou bien à l'occasion de visites guidées par l'artiste en personne. Premier rendez-vous : le samedi 7 juillet au départ de la place Henri d'Orléans à 14h. La visite sera suivie, à 17h, par une rencontre-débat autour de l'art contemporain, dans la salle des mariages de l'hôtel de ville.

Infos : mairie d'Amboise au 02 47 23 47 23



"Pantagruel essaie les bottes de son père..."



Et de six pour Les Courants !

Pour cette nouvelle édition, le festival amboisien investit de nouveaux champs. Outre les concerts de l'Île d'Or, une soirée guinguette (avec friture de Loire et concert), des expos photo, du cinéma et des déambulations - dans les quartiers de la Verrerie, de Malétrenne, du Bout-des-Ponts - seront à l'affiche. Très attendue également par les amateurs de bulles et de vieilles "galettes", la brocante BD-CD et vinyles investira à nouveau les rues commerçantes d'Amboise.

Festival "Les Courants" du 29 juin au 8 juillet
Info : 02 47 30 43 05 - www.lescourants.com

Marchés à la belle étoile à Amboise

De 18h à minuit, gastronomie, artisanat d'art, restauration et animation musicale.

Mardi 3 juillet

Place Saint-Denis

Mardi 10 juillet

Place Michel Debré

Mardi 24 juillet

Place Saint-Denis

Mardi 31 juillet

Place Michel Debré

Mardi 7 août

Place Saint-Denis

Mardi 21 août

Place Michel Debré

Infos auprès de la mairie d'Amboise : 02 47 23 47 23.



En point d'orgue à l'été...

Le "Festival-estival" de l'association Renaissance des orgues d'Amboise revient pour une nouvelle édition.

Dimanche 22 juillet

Eglise Saint-Denis, à Amboise, à 18h

Dimanche 29 juillet

Eglise Saint-Denis, à Amboise, à 21h

Mercredi 1^{er} août

Eglise Saint-Denis, à Amboise, à 21h

Samedi 4 août

Eglise Saint-Denis, à Amboise, à 21h

Jedi 9 août

Théâtre Beaumarchais, à Amboise, à 21h

Vendredi 10 août

Eglise Saint-Denis, à Amboise, à 21h

Infos et réservations auprès de l'office de tourisme Val d'Amboise : 02 47 57 09 28

Mémoires filmées d'un territoire

Dans le cadre de ses actions de conservation et de valorisation du patrimoine, le Pays Loire Touraine organisera bientôt une collecte de films amateurs ou professionnels réalisés avant les années 1990 sur le territoire, et ayant trait à la vie économique ou aux fêtes locales.

Ce projet de collecte sera mené en partenariat avec Centre Images, agence de la région Centre pour le cinéma et l'audiovisuel, basée à Château-Renault. Il débutera en septembre prochain et se poursuivra jusqu'à la fin de l'année 2008. L'année suivante, Centre Images traitera les données (copie des documents) et procèdera au montage d'un documentaire original, qui réunira les extraits les plus significatifs et sera projeté en public, avec les films d'époque présentant un intérêt majeur. Un DVD sera également édité.

Pour connaître les conditions et le relais de collecte le plus proche de chez-vous, contactez le chargé de mission patrimoine du Pays Loire Touraine, Arnaud Paucton, au 02 47 57 30 83. Courriel : paysloiretouraine@wanadoo.fr

A la reconquête de la qualité de l'eau

Retrouver la qualité des eaux superficielles et souterraines est l'enjeu primordial du Sdage, le schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux.

Une question de santé publique, tout simplement.

En 1996, lors de la mise en place du premier Sdage, près d'un tiers des rivières en France présentait une qualité d'eau moyenne à très mauvaise. Malgré des progrès sensibles, il reste beaucoup à faire.

Ainsi, la qualité des eaux de la Cisse, analysée en 2005, était encore mauvaise sur quatre des cinq stations de mesure installées sur son cours, et très mauvaise sur l'une d'entre-elles. Au banc des accusés, les nitrates, qui proviennent des résidus d'engrais utilisés en agriculture et des rejets d'élevages. Avec d'autres polluants (lire ci-contre), ils altèrent les milieux aquatiques et l'eau destinée, après captage et traitement, à votre consommation quotidienne.

Les coûts de traitement pour mettre à la disposition des usagers une eau potable sont en augmentation constante. Et ils ne permettent pas toujours de proposer une eau propre à la consommation. Dans certaines régions du bassin Loire-Bretagne, la distribution en eau potable n'est pas assurée de manière permanente. D'autres usages de l'eau, tels que l'irrigation (avec de l'eau contenant des toxiques par exemple), la baignade et les loisirs aquatiques, la vie piscicole méritent également la plus grande attention... Le futur schéma d'aménagement et de gestion, attendu pour 2009, donnera lieu à la signature, à l'échelle de chaque rivière, d'un contrat de bassin où différents acteurs - gestionnaires, collectivités et usagers - s'engageront à développer une politique de l'eau plus efficace et mieux partagée. Le Sdage étendra par ailleurs le principe du "pollueur payeur" à de nouvelles sources de pollution (nouvelles molécules pour la santé, l'agriculture ou l'industrie), pour dégager des moyens financiers supplémentaires à engager dans le traitement des effluents des communes et des industries.

L'avant-projet de Sdage sera bientôt consultable dans les sous-préfectures et sur le site internet de l'agence de l'eau Loire Bretagne. Pour en savoir plus : www.eau-loire-bretagne.fr



Les nitrates

se concentrent dans les eaux souterraines. Au-delà d'un certain seuil, ils rendent l'eau impropre à la consommation.

Les matières organiques

proviennent des rejets d'élevages et de dispositifs d'assainissement non collectif mal entretenus. Elles ont des effets toxiques et consommateurs d'oxygène, nuisibles à la vie piscicole.

Les phosphates

contenus dans les rejets domestiques (lessive), sont à l'origine de proliférations végétales qui se sont fortement intensifiées ces dernières années.

Les pesticides

utilisés en agriculture et pour le désherbage des voies routières et ferroviaires, des espaces verts et des jardins, sont lessivés par les eaux pluviales et contaminent les cours d'eau, les nappes souterraines et, par conséquent, l'eau de consommation.

Les micropolluants

métalliques ou organiques d'origine industrielle, urbaine ou agricole contaminent et s'accumulent dans tous les milieux traversés lors de leur cheminement, depuis leur émission jusqu'à la mer. Leur toxicité a un impact sur l'environnement, l'eau de consommation, ainsi que sur l'ensemble des usages de l'eau.

Un service d'expertise et de contrôle : le SPANC

Les rejets d'installations d'assainissement autonome, plus couramment nommées "fosses septiques", **peuvent causer de graves pollutions.**

Leur contrôle régulier est obligatoire pour protéger l'eau et l'environnement.

1150 foyers de Val d'Amboise disposent aujourd'hui de leur propre système d'assainissement. La loi sur l'eau de 1992 a reconnu ce dispositif comme une filière performante, au même titre que le réseau d'assainissement collectif. Encore faut-il que les installations répondent aux normes de conception en vigueur et qu'elles soient régulièrement entretenues ! Les collectivités locales, communes ou communautés de communes quand cette compétence leur est déléguée, ont été chargées de contrôler les dispositifs d'assainissement autonomes. Val d'Amboise a ainsi mis en place un service public d'assainissement non collectif, ou SPANC, le 31 décembre 2005.

Le SPANC est chargé de contrôler les installations neuves (contrôle du projet avant et après réalisation) comme les installations existantes (un contrôle tous les quatre ans) afin de garantir l'efficacité du traitement des eaux usées et préserver la qualité des milieux récepteurs et des usages de l'eau. Ce diagnostic permet de mieux connaître l'état de fonctionnement des dispositifs d'assainissement autonomes et de proposer aux propriétaires des mesures correctives permettant de réduire les flux de pollution. Les éventuels travaux de mise en conformité font partie des travaux dits d'amélioration et peuvent bénéficier d'aides de plusieurs organismes, dont l'agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (ANAH).

Une installation d'assainissement autonome en cours de réalisation





Les lieux-dits de Cangey

Par Huguette Delaine

De tout temps l'attachement de l'homme à sa terre s'est traduit dans le choix de noms de lieux, ou "toponymes", qui intriguent et auxquels nous cherchons parfois à trouver un sens. Des recherches entreprises à Cangey ont permis de **remonter aux origines de nombreux lieux-dits**.

Les dénominations des lieux, qui témoignent de l'occupation humaine, sont porteuses de significations diverses héritées de l'histoire locale. Obscur pour la plupart d'entre-nous, leur sens était connu par l'ensemble de la communauté autrefois. Ces noms assuraient la reconnaissance et la maîtrise du territoire.

La première carte générale du Royaume de France fut dressée par la famille Cassini

entre 1760 et 1789 à l'initiative de Louis XV. Pour Cangey et Fleuray, à cette époque on dénombrait environ 60 lieux-dits habités. En 1807, Napoléon décide de remplacer la cartographie de Cassini par un cadastre parcellaire "pour établir la base immuable de l'imposition" : le cadastre napoléonien. Cangey et Fleuray totalisent alors près de 180 lieux-dits habités et non habités.

Les recherches entreprises sur la commune de Cangey à partir des cartes de Cassini et du cadastre napoléonien, qui a précédé le cadastre actuel, ont permis de retrouver leur signification et de suivre leur transformation au fil du temps.

• La formation des noms de lieux :

Les noms cités aux alentours de l'an 1000 étaient souvent des lieux-dits élargis à leur environnement immédiat. Ces noms, une fois attribués, ont été enregistrés par des moines lettrés qui ont rédigé les titres où ils apparaissent. A la fin du Moyen Age, le développement du notariat donne lieu à l'émergence des "terriers", registres fonciers des seigneurs.

- les toponymes composés d'un ou deux noms sans article sont les plus anciens. Exemple : Bel Air.

- la présence d'un article défini, "le", "la" ou "les", devant le nom d'un lieu indique généralement que celui-ci est de formation assez récente. L'article n'a précédé les noms de lieux qu'à partir du 10^{ème} siècle. Exemple : Le Cimetière Nouveau.

- devant un nom de personnes, l'article pluriel "les" a une valeur collective et désigne l'ensemble des membres de la famille. Exemple : "Les Gilberts".

- les noms de lieux se terminant en "ière" (Les Brionnières) apparaissent dans les registres dès le début du 11^{ème} siècle. Les noms en "erie" (La Mailleterie) sont légèrement plus tardifs, et remontent au début du 13^{ème} siècle.

• Les lieux-dits et les noms de personnes :

Le patronyme Bigon a formé "Bigonnière". Chaumet a donné "L'hôtel des Chaumets", Foucaud, "La Foucaudière", Guignard, "La Guignardière", Loriet, "La Lorette", Cornuau, "Cornillau".

Les lieux-dits et la végétation :

La présence de la vigne a donné des toponymes tels "Les Tonnes Barils", "Les Vignes-Dieu", "Le Clos du Puits". Les froment, "Les Fromenteaux", les cormiers ou sorbiers, "Les Cormiers", les broussailles, "La Brosse".



Extrait de la carte de Cassini

• Les lieux-dits et le sol :

Une situation dans un lieu humide a donné son nom au lieu-dit "La Noue", un lieu sablonneux aux "Sablons", un passage empierré à "La Charrière", la présence de nombreuses petites pierres aux "Graveluches".

Au lieu-dit "La Pierre de David", situé à proximité du Moulin de Lée, on découvre un menhir placé là voici 4000 à 5000 ans.

Le monolithe mesure 5,70 mètres dont la moitié à peine émerge du sol. Pourquoi lui avoir donné un tel nom ? Nos ancêtres, qui affectionnaient les légendes fantastiques, ont-ils pensé à la pierre que David lança avec sa fronde pour tuer le géant Goliath ? Il se disait aussi que "Gargantua, ne faisant qu'une enjambée de la pente de Mosnes à la pente de Cangey, avait ce "grain de sable" gênant dans son sabot et l'a déposé ici". Une autre légende raconte que "cette pierre fait un tour sur elle-même, à minuit, dans la nuit de Noël" !



Pierre de David

• Les lieux-dits et le droit féodal, l'histoire :

On rendait la justice au lieu-dit "Les Piliers" (lieu de justice). A "La Maladrerie" était installée une ancienne léproserie médiévale. Mentionné sous le nom de "Betailleau" sur la carte de Cassini, "Bataillou" doit

son nom à une bataille qui eut lieu à cet endroit au 12^{ème} siècle. Sulpice II, seigneur d'Amboise et de Chaumont, constamment à guerroyer avec ses voisins, défit en 1143 Bouchard de Saint-Amand, sénéchal de Vendôme. L'affrontement eut lieu auprès de Cangey et Sulpice captura son adversaire et sept de ses chevaliers. "Bataillou" et "La Bastrie ou Batterie" perpétuent le souvenir de cet épisode.

• Les lieux-dits et les animaux :

Un autre lieu humide de la commune est baptisé "La Grenouillère".

"La Goupillière" était fréquentée par les renards, "Les Corbeaux" était un point de rassemblement de ces volatiles.

• Les lieux-dits et les surnoms :

La dénomination d'autres lieux-dits laisse l'imagination vagabonder. Ainsi, chacun peut s'interroger sur "Les Grandes Corvées", "Aux belles amies", ou encore le "Clos de fatigue", dont le nom a disparu, mais qui était localisé sur un terrain très en pente et difficile à mettre en culture.

La densification de l'occupation humaine et les contraintes administratives ont imposé progressivement la disparition du nom de certains lieux-dits. A Cangey et Fleury, 15 lieux-dits habités sont rayés du cadastre napoléonien. Quant au cadastre actuel, il ne recense plus que 152 lieux-dits. Dans les villages et lotissements, les noms de rues se sont généralisés.

🎶 **Les 23 et 24 juin**

Festival cantonal de musique
Salle Val de Loire à Noizay
de 9h à minuit
Info : 02 47 52 11 06

🎶 **Du 29 juin au 8 juillet**

Festival "Les Courants" à Amboise
(plus d'info en page 16)

👁️ **Du 29 juin 2007 au 31 juillet**

Exposition Corine Reignier
Hall de l'hôtel de ville d'Amboise

👁️ **Les 30 juin et 1^{er} juillet**

Expo de broderie
Salle Val de Loire à Noizay en journée

🎭 **Dimanche 1^{er} juillet**

Gala de danse et de cirque de la MJC d'Amboise
Théâtre Beaumarchais, à Amboise, de 14h30 à 17h

🚲 **Lundi 2 juillet**

Prix de la ville d'Amboise
Course cycliste organisée par le Vélo club amboisien
Info : 02 47 57 08 13

🎭 **Mardi 3 juillet**

Marché à la belle étoile à Amboise
Place Saint-Denis de 18h à minuit
(toutes les dates en page 16)

🏛️ **Judi 5 juillet**

Conseil communautaire
Centre socio-culturel de Nazelles-Négron à 18h

👁️ **Samedi 7 juillet**

Visite guidée de l'expo Jean Vindras
(plus d'info en page 16)

🎆 **Vendredi 13 juillet**

Feux d'artifices à Pocé et Saint-Règle
Bals populaires à Neuillé-le-Lierre et Souvigny-de-Touraine

🎆 **Samedi 14 juillet**

Feux d'artifices à Amboise et Neuillé-le-Lierre
Journée festive et feu d'artifice à Noizay
Repas républicain à Chargé

🎆 **Dimanche 15 juillet**

Journée festive sur l'Île d'Or
Info : 02 47 23 47 23

🎆 **Les 16 et 17 juillet**

Don du sang
Salle des fêtes d'Amboise de 14h à 19h

🎆 **Samedi 21 juillet**

"Rétro Folies, années 1900"
Expo de véhicules anciens, brocante, guinguette...
Quartier de la gare, à Amboise, de 10h au lendemain 2h
Info : 02 47 23 47 98

🎶 **Dimanche 22 juillet**

Récital d'orgue
Eglise Saint-Denis, à Amboise, à 18h
(toutes les dates en page 16)

🎆 **Dimanche 29 juillet**

Fête des canards de Cangey
Jeux de plein-air, animations, restauration à partir de 14h.
Info : 02 47 30 08 43

🎆 **Les 4 et 5 août**

Foire aux huîtres et brocante à Noizay
Autour de la salle Val de Loire de 9h à minuit

🚲 **Du 9 au 19 août**

Open de tennis Jean-Louis Baudry
Sur l'Île d'Or en journée
Info : 02 47 57 71 97

🎶 **Judi 9 août**

Concerts à Amboise
Animations dans le centre-ville
Info : 02 47 23 47 34

🎆 **Mercredi 15 août**

Foire aux vins d'été à Amboise

🎆 **Judi 23 août**

Marionnettes à Amboise
Animations dans le centre-ville
Info : 02 47 23 47 34

🎆 **Du 31 août au 2 septembre**

Rallye Coeur de France
Automobiles anciennes
Etappe à Amboise, spéciales à Noizay et Chargé
Info : 02 47 23 47 18

🎆 **Samedi 1^{er} septembre**

Portes ouvertes des associations de Pocé
Salle polyvalente, l'après-midi

🎶 **Du 7 au 9 septembre**

Jazz en vallées de Brenne et Cisse
Concerts gratuits à Neuillé-le-Lierre et Noizay
Info : 02 47 52 95 17

🎆 **Samedi 8 septembre**

Portes ouvertes des associations sportives d'Amboise
Eurocentres, place Richelieu à Amboise, de 14h à 17h30

🎆 **Dimanche 9 septembre**

Fête de l'œuf et brocante à Saint-Règle
Sur le terrain communal toute la journée

👁️ **Vendredi 14 septembre**

Présentation de la saison culturelle à Amboise
Théâtre Beaumarchais à 19h

🚲 **Samedi 15 septembre**

"La nuit des Roys"
Rando VTT nocturne au départ de l'Île d'Or
Info : 02 47 57 17 97

🎆 **Les 15 et 16 septembre**

Journées du patrimoine 2007
(détail ci-contre)

🎶 **Dimanche 16 septembre**

Récital d'orgue à Amboise
En prélude à l'exposition "Jardins mystiques"
Eglise Saint-Denis, à Amboise, à 18h

🎆 **Dimanche 16 septembre**

Visite guidée du village de Souvigny-de-Touraine
Info : 02 47 57 27 06

🏛️ **Judi 20 septembre**

Conseil communautaire
Centre socio-culturel de Nazelles-Négron à 18h

👁️ **Du 21 au 30 septembre**

Exposition "Jardins mystiques"
Organisée par les paroisses du Val de Cisse et d'Amboise
Info : association "Sycamore" 02 47 30 46 51 ou 02 47 30 46 28

"C'est un jardin extraordinaire"

Ce marché annuel insolite investira cette année, à Amboise les 8 et 9 septembre, le square des AFN. Les légumes anciens y disputeront la vedette aux produits du terroir, aux expositions, et aux ateliers...
De 10h à 19h
Info : 02 47 23 47 98



Que vive le patrimoine !

Les Journées européennes du patrimoine se dérouleront les samedi 15 et dimanche 16 septembre. A l'heure où nous imprimons ce magazine, le thème de la nouvelle édition n'est pas encore communiqué. La commune de Pocé-sur-Cisse a toutefois livré un programme au titre prometteur, "Jour de lessive à Pocé", qui comprend une animation autour du lavoir communal et de la lessive à l'ancienne. Une promenade découverte du circuit de randonnée communal et une soirée de contes sous la halle en bois, dans le parc du château sont également prévus. Les communes de Saint-Règle et Souvigny-de-Touraine ouvriront les portes de leurs églises. Celle de Nazelles-Négron, les lourds vantaux de sa grange classée pour une exposition... Le programme des Journées sera diffusé une quinzaine de jours avant l'événement. Il sera également mis en ligne sur le site de l'office de tourisme Val d'Amboise. (www.amboise-valdeloire.com).
Info : 02 47 57 09 28